



Sorgues, le 11 avril 2018

Fédération des Associations Mycologiques Méditerranéennes

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 AVRIL 2018 À MARSEILLE

Le samedi 7 avril, les membres du conseil d'administration se sont réunis à Marseille pour le CA de printemps dans une salle dans les locaux de l'association Forum Femmes Méditerranée gracieusement mis à disposition par Esther FOUCHIER que les participants remercient pour son accueil.

Comme il est d'usage, la séance commence à 9h10 par le décompte des associations présentes ou représentées à savoir:

Société Mycologique d'Ajaccio : pouvoirs de Marie-Antoinette BURONI et de Brigitte BILES LE DENTU

Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : Jean Louis et Éliane RAFFAGHELLO – Philippe ARNAL

Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Gilles POULET

Société Mycologique de Provence : Claude MONIER et Francis FOUCHIER

Société Mycologique d'Alès : Jean CHABROL + pouvoir de Vanessa BOZEC

Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine : Bernard et Danielle OVERAL – Élisabeth MANZO

Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : pouvoirs de Marie-Jo MAURUC et Josiane AURENSAN

Association Mycologique et Botanique de l'Hérault et des Hauts Cantons : Anne-Marie BOURGESSE – Jean Paul ROMAN

Association Entrevalaise de Mycologie et Botanique Appliquée : Jean-Louis RAFFAGHELLO avec pouvoir de Lucien GIACOMONI

Société Mycologique des Hautes Alpes : René FOUCHER

Société Mycologique André MARCHAND : Edgar OMS - Philippe AMAURY - Dominique MONDON

Société Mycologique de Porto-Vecchio : pouvoirs d'Elisabeth HODES et de Philippe AUBEL

Société Mycologique des Pieve et de Haute Corse : Joseph PUCCINI – pouvoir d'Ange RAFFALI

Société d'Études des Sciences Naturelles de Béziers : pouvoir de Marie-France SOULIE

S.S.N.A.T.V. Toulon : Christine VALANCE – Colette JAUFFRET

Association Mycologique de la Haute Vallée d'Olt : pouvoir de Yannick MOURGUES

Société Mycologique de Vaucluse : Michel SAGE - Odile CHAMPION.

Dix-sept associations sur dix-huit étant présentes ou représentées, la présidente Danielle OVERAL-GRANVILLE peut poursuivre la séance en remerciant les participants de leur présence en particulier les nouvelles représentantes de la section mycologique de Toulon.

Le compte-rendu du précédent CA lors des journées de Sainte Tulle est adopté à l'unanimité.

Il en est de même pour le bilan financier présenté par le trésorier Gilles POULET dont vous trouverez les divers éléments en annexes. On note que les cotisations encaissées couvrent, à peu près, la cotisation à la CEMM et les frais divers. Le gros problème est posé par le bulletin qui est déficitaire. Jusqu'à présent, il était difficile de solliciter des subventions auprès des conseils régionaux ou départementaux car la comptabilité était loin d'être au point pour ce faire ce qui n'est plus le cas actuellement.

On étudie le cas du bulletin et quelques propositions sont émises par les uns et les autres. Par exemple, n'éditer qu'un numéro par an, plus épais car il comprendrait les articles de deux mais seulement une fois les pages jaunes et il faudrait alors revoir la date de parution pour avoir un maximum de renseignements utiles sur les diverses manifestations de la saison. Il serait également souhaitable de réduire le nombre des exemplaires tirés à 400, à la fois pour le coût mais aussi le stockage des invendus. Il serait bon de contacter des éditeurs dans la région, voire en Espagne pour essayer de faire jouer la concurrence côté prix de revient.

Le trésorier signale que deux associations ne sont pas à jour de leur cotisation Mende et Nîmes . En ce qui concerne cette dernière association, il semblerait qu'il y ait des problèmes par manque d'effectifs dans la section mycologie.

Également un manque à gagner : nous n'avons plus de publications à proposer à la vente en dehors des bulletins.

Par contre, une bonne nouvelle, Michel SAGE délégué de la SMV, remet au trésorier un chèque de 490 € que la famille d'Alexandre CHAZAL, ex-président de la société mycologique d'Apt, jadis membre de la FAMM, a transmis lors du décès de celui-ci qui voulait faire un don à la mycologie. Il avait été co-organisateur des journées de la FAMM en 1991 à Apt.

Côté « vie des associations », il est rappelé que toutes les informations concernant les manifestations doivent être communiquées à Francis en temps utile, les pages jaunes du premier bulletin de l'année qui vient de nous être remis sont déjà bien fournies, c'est une bonne chose à continuer.

La présidente signale que la société mycologique de Lorgues (83), anciennement affiliée à la FAMM, serait disposée à revenir au sein de celle-ci.

Il en est de même pour la Société Mycologique et Botanique de Catalogne Nord (SMBCN) dont le président Louis TOUVENOT a sollicité sa réintégration. Tous les membres du CA ont signifié leur accord pour cette réintégration qui devra cependant être entérinée par la prochaine AG. La présence de membres de la SMBCN est vivement recommandée durant les journées de Latour de Carol, ainsi que une harmonisation des calendriers d'activités des deux associations.

Gilles POULET confirme le bilan positif des journées de Sainte Tulle malgré le peu de champignons sur le terrain pour satisfaire 110 participants et une journée de moins que d'habitude. Mais, grâce au déplacement en Haute-Loire de certains récolteurs de l'AMA avec le renfort de Christian HURTADO et aux apports de participants venus d'autres régions, les ateliers prévus ont pu fonctionner avec succès. L'atelier « Microscopie » a obtenu un remarquable satisfecit. Christine VALANCE a fait un compte-rendu de la manifestation qui s'est déroulée avec un très bon esprit à la satisfaction de tous.

Francis FOUCHIER signale que pour le deuxième numéro du bulletin, il compte sur une nouvelle de Didier BORGARINO et un article d'Henri NOGUÈRE.

Jean-Louis RAFFAGHELLO a bien reçu les documents pédagogiques envoyés par Brigitte BILES-LEDENTU mais indique qu'ils devront être retravaillés avant d'être mis sur le site Internet, dans le « cartable ».

CAFAM : la réunion annuelle a eu lieu en début de mois mais il n'y avait pas de représentant de la FAMM. Depuis 3 ou 4 ans, Jean CHABROL s'intéresse au projet « Herbarium DONADINI ». Nicolas VANVOOREN envisage de faire la révision avec recherche ADN de quelques espèces propres à DONADINI surtout des Ascomycètes (environ une cinquantaine d'espèces). Le coût de l'opération reviendrait à 4300 €, la FMBDS participerait pour 1900 €. Il avait été envisagé 1400 € pour la FAMM mais cette somme est à revoir compte tenu de l'état actuel des finances de celle-ci. Cette somme pourrait faire l'objet d'une demande de subvention auprès de l'INPN. L'association à laquelle appartient Nicolas VANVOOREN, consacrée aux Ascomycètes, devrait participer pour 500 €. La présidente parle d'une participation modique en proposant un paiement échelonné avec un premier versement de 500 €. Pour la suite, on prendrait une décision après le congrès et la présentation du bilan de l'année prochaine. Le CA vote à l'unanimité pour cette proposition.

CEMM : le seul point évoqué est la dispense de paiement des frais d'inscription aux journées de la CEMM par les membres du CA de la CEMM (environ 14 personnes). Il faut préciser que ces personnes ne sont pas des membres de la CEMM mais œuvrent en tant que délégués des fédérations et associations. Il est proposé que cette dispense de frais d'inscription aux journées, soit prise en charge par la CEMM. Lors des journées organisées par une association de la FAMM, la totalité des frais sera demandé et les administrateurs auront à se faire rembourser par la CEMM.

MANIFESTATIONS À VENIR :

Journées CEMM/FAMM à LATOUR DE CAROL du 24 au 29 septembre – on envisage le CA de la FAMM le mardi de 16 à 18h et l'AG, le vendredi de 16 à 18h. On proposera à la CEMM, ces réunions les mêmes jours mais de 14 à 16h.

Les organisateurs de Perpignan demandent aux associations de faire passer le message pour des inscriptions dans les délais, les meilleurs si possible.

Journées 2019 organisées par la FMBDS à FOURNOLS.

CEMM 2019 à la charge de l'UMI au sud de l'Italie.

PROJET MYCOFAMM :

Les contacts ont été pris avec Gilles CORRIOL, du Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées qui lors des Journées de Sainte-Tulle a présenté les outils de saisies de données qu'il utilise. Il a fallu trouver un moyen d'étendre les travaux à la région méditerranéenne avec l'aide du Conservatoire du Littoral de Porquerolles. Est établi un projet de convention de coordination. La FAMM couvre aussi une région alpine et la Corse, ces territoires sont aussi couverts par SILENE PACA On doit obtenir l'accord de tous les conservatoires à cette convention (dont vous avez eu la copie).

Il serait utilisé un seul logiciel (présenté par Gilles CORRIOL) uniformisé concernant uniquement la mycologie.

En ce qui concerne la validation des données, un ou éventuellement plusieurs mycologues référents devront être désignés par chaque association.

QUESTIONS DIVERSES :

Il est rappelé à toutes les associations de demander et de régler les abonnements aux bulletins de la FMBDS uniquement par l'intermédiaire du trésorier de la FAMM pour assurer un bon acheminement de ceux-ci.

L'ordre du jour épuisé, la séance est close à midi.

Elle reprendra à 14h, seulement pour les délégués à la commission « révision des statuts et du règlement intérieur » qui ont adopté un protocole pour l'organisation des Journées FAMM à venir et dont vous avez reçu la copie pour avoir vos commentaires.

La présidente

Danielle OVERAL-GRANVILLE

La secrétaire

Odile CHAMPION